

Décision

Générale

colonial

Décision n° 858 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 858

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 juin 1962

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1962

Date du numéro

31 juillet 1962

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Bourale, infirmier-vétérinaire auxiliaire du Service de l'Elevage, est nommé infirmier-vétérinaire stagiaire du Cadre Territorial de l'Elevage pour compter du 1 juin 1962. Au cas où la solde indiciaire de M. Moussa Bourale afférente à son emploi d'infirmier-vétérinaire stagiaire serait inférieure à celle qu'il percevait jusqu'au 31 mai 1962, la différence lui sera accordée, à titre personnel, sous forme d'indemnité compensatrice.